Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 029-212902258-20260313-CCAS_2026_4-DE

POULDREUZIC

Mairie de POULDREUZIC
Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

Le 13 mars 2026 à onze heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de POULDREUZIC s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe RONARC'H.

Etaient présents : M. Philippe RONARC'H, Mme Michelle BUREL, Mme Christelle GUEZENGAR, Madame Christine LE PESQUE LE GOFF, Mme Armelle RONARC'H, Mme Viviane CELTON,
Etaient absents : Mme Martine COIC, Mme Chloé ANDRO, Jacqueline JAFFRY, Elodie CARADEC

Mme Christelle GUEZENGAR est désignée secrétaire de séance

Date de convocation : 4 mars 2026

****

Objet : délibération n° 2026/04 – Subvention accordée à la Banque alimentaire du Finistère

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide d'accorder une subvention de 80 euros à l'association Banque Alimentaire du Finistère, correspondant à la participation contractuelle de solidarité pour l'année 2026.

Après délibération, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,
- APPOUVE la convention
-AUTORISE le président à la signer.

Fait et délibéré à POULDREUZIC, le 13 mars 2026
Pour extrait conforme,

La Vice-présidente, Philippe RONARC'H

La secrétaire de séance, Christelle GUEZENGAR

C.C.A.S DE POULDREUZIC R.F. 29170 (Finistère)

Visa de la préfecture : .....
Délibération rendue exécutoire par publication à compter du .....
Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication